

Stratégies de prévention d'une commotion cérébrale – parents/tuteurs

Avant le début de l'année scolaire/semestre ; la saison sportive interscolaire ; l'activité intra-muros, les parents/tuteurs d'élèves qui ont moins que 18 ans doivent être informés de ce qui suit :

- Les risques liés à l'activité ou au sport en question et les façons de les réduire.
- Les dangers reliés à la participation après avoir subi une commotion cérébrale.
- Les signes et symptômes de la commotion cérébrale.
- Les procédures du conseil scolaire pour reconnaître, diagnostiquer et gérer les commotions cérébrales.
- Les stratégies de prévention pour le sport en question.
- L'importance d'encourager les valeurs éthiques de franc-jeu et de respect de l'adversaire.
- L'importance de déterminer, lorsque les élèves/athlètes peuvent apporter leur propre équipement protecteur, si ce dernier est bien ajusté (selon les instructions du fabricant), correctement porté, en bon état et adéquat pour l'usage personnel.

Avant le début de la saison sportive interscolaire, les parents/tuteurs d'élèves qui ont moins que 18 ans doivent :

- connaître les **ressources de sensibilisation aux commotions cérébrales** adaptées à l'âge de leur enfant et suivre les instructions pour confirmer qu'ils ont pris connaissance de leur contenu ;
- lire le Code de conduite en matière de commotion cérébrale pour les parents/tuteurs qu'ils ont reçu de l'école et suivre les instructions pour confirmer qu'ils ont pris connaissance de son contenu.